

Image not found or type unknown



Qu'est-ce que la Cour nationale du droit d'asile (CNDA) ?

Question / réponse publié le **06/08/2024**, vu **452 fois**, Auteur : [Jérôme CHAMBRON, BAC+4 en Droit](#)

Qu'est-ce que la Cour nationale du droit d'asile (CNDA) ?

La Cour nationale du droit d'asile (CNDA) est une juridiction administrative spécialisée qui examine les recours formés contre les décisions de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) en matière de demande d'asile.

SOURCE ET DE PLUS :

<https://www.vie-publique.fr/fiches/268651-quest-ce-que-la-cour-nationale-du-droit-dasile-cnda>